

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COM****COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<b>Date de convocation :</b> 20/04/2026	<b>Le 27 avril 2026 à 20h30 au foyer polyvalent</b>
<b>Membres :</b>	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.
En exercice <input type="text" value="19"/>	<b>Étaient présents :</b> Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Olivier FORÊT, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Noémie LOUVRADOUX, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE
Présents : <input type="text" value="19"/>	<b>Était représenté :</b> -
Votants : <input type="text" value="19"/>	<b>Absent :</b> -
<b>Date d'affichage :</b> 28/04/2026	<b>Secrétaire de séance :</b> Katia PÉDEMAY
<b>Date de publication :</b> 28/04/2026	

**DÉLIBÉRATION N° 2026-37**

**OBJET : Demande de soutien à un projet citoyen porté par une classe de 6ème du collège de Saint Selve**

Mme BABAUD, Principale-Adjointe du collège de St Selve, a sollicité la Mairie pour un projet porté par une classe de 6ème, dont plusieurs élèves sont domiciliés sur la commune : participer au concours national du Parlement des enfants.

Ce projet donne à des élèves très jeunes l'occasion de comprendre, concrètement, ce que signifie s'engager pour l'intérêt général. Ils vont travailler sur une proposition de loi en découvrant le débat, l'écoute, l'argumentation. Pour beaucoup d'entre eux, c'est une première rencontre concrète avec la citoyenneté.

L'ambition affichée est de permettre à la classe de se rendre à Paris, à l'Assemblée Nationale, afin de donner un prolongement réel et marquant à ce travail même si la classe n'est pas lauréate.

Le budget global du projet est estimé à 3 000 € avec des soutiens déjà reçus, la participation du foyer socio-éducatif du collège et l'engagement financier d'un député.

La Commune est sollicitée pour soutenir ce projet afin de promouvoir l'égalité des chances, l'éducation à la citoyenneté, la confiance donnée aux jeunes, l'ancrage territorial et républicain.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à la majorité, Jean-François TARIS s'abstenant, d'attribuer une aide de 300 €.

**POUR : 18**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 01**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-213300775-20260427-2026\_37-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que d

Pour copie conforme.

En mairie, le 27 avril 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, slanted lines.

Katia PÉDEMAY